



L'utilité sociale de l'aide alimentaire

comme porte
d'entrée vers un
accompagnement
généraliste

En partenariat avec

FORS RECHERCHE
SOCIALE



Sommaire

Objectifs et méthodologie.....	3
Synthèse de l'étude.....	4
1. L'aide alimentaire, un soutien indispensable et une réponse à un besoin vital.....	4
2. L'aide alimentaire, passerelle vers d'autres solidarités.....	4
3. Les effets de l'accompagnement.....	4
4. Freins et limites à un accompagnement plus large des publics	6
5. Pistes de réflexion	7



Objectifs et méthodologie

Objectifs de l'étude

Cette synthèse présente les principaux résultats de l'étude conduite par le bureau d'études Fors-Recherche Sociale, organisme indépendant d'études en sciences sociales, dont la mission était :

- **D'évaluer le rôle de « porte d'entrée » de l'aide alimentaire proposée par le Secours populaire français (SPF), notamment :**

Dans quelles circonstances s'effectue la demande d'aide alimentaire ?

Dans quelle mesure, et à quelles conditions, cette première demande d'aide peut être le « déclencheur » d'une demande plus large portant sur d'autres dimensions de la vie des personnes accueillies ?

- **D'analyser les effets de l'accompagnement du SPF sur les personnes accueillies, notamment :**

Quel est l'impact de l'accompagnement proposé au sein des fédérations sur l'insertion sociale des personnes ?

Quels sont les effets de la « mise en mouvement » des personnes aidées en tant que bénévoles ? Quels sont les bénéfiques (et les limites ou difficultés) de cette mobilisation pour les personnes accueillies ?

Méthodologie

Une enquête qualitative, menée entre octobre et novembre 2018, dans 4 départements :

- Creuse (Lieux d'enquête : fédération de Guéret et comité de La Souterraine)
- Maine-et-Loire (Lieux d'enquête : antenne d'Angers et Permanence d'Accueil Mobile de Longué-Jumelles)
- Rhône (Lieux d'enquête : fédération de Lyon et comité du 5^e arrondissement)
- Tarn-et-Garonne (Lieux d'enquête : fédération de Montauban et antenne de Villebrumier)

3 jours d'immersion au sein des structures de chaque département, ont permis de réaliser des entretiens qualitatifs individuels ou collectifs d'une à deux heures avec des Secrétaires généraux, salariés et bénévoles, mais surtout avec des personnes aidées par le SPF.

Au total, **86** entretiens ont été menés,

dont **67** auprès de personnes aidées, parmi

lesquelles **16** étaient également bénévoles.

Synthèse de l'étude

1. L'aide alimentaire, un soutien indispensable et une réponse à un besoin vital

Toutes les personnes aidées rencontrées lors de l'enquête déclarent venir d'abord et avant tout pour une aide alimentaire :

- Pour certaines personnes (publics sans ressources et « sans droits »), elle constitue une source principale, voire unique, d'alimentation.
- Pour d'autres (bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs pauvres, etc.), elle est un « coup de pouce » ou une « variable d'ajustement ». Elle permet à la fois de diversifier l'alimentation en complétant les achats réalisés dans les commerces, mais aussi de soulager la pression financière qui s'exerce sur les ressources du foyer, de réaliser les économies nécessaires au règlement des factures ou des dettes.

2. L'aide alimentaire, passerelle vers d'autres solidarités

Nos forces

Si l'aide alimentaire est effectivement la première demande exprimée, c'est également le premier levier utilisé pour permettre ensuite aux personnes d'accéder à un panel diversifié d'activités et d'actions déployés par les fédérations et comités.

Nos faiblesses

Le fait que l'aide alimentaire soit la porte d'entrée d'accès à un accompagnement interroge sur la façon dont sont construits les parcours des personnes aidées. L'entrée étant pratiquement toujours celle de l'aide alimentaire, il apparaît difficile de s'en détacher et de développer des autres actions de solidarité sans ce support d'accompagnement.



3. Les effets de l'accompagnement

Nos forces

Tout en étant complémentaire des services sociaux, l'accompagnement du SPF se distingue de l'accompagnement social institutionnel : il n'est pas fondé sur la notion de « catégories » ou « droits » mais repose sur un accueil inconditionnel, souple, et sur une approche globale et pragmatique des personnes.

À souligner :

Si de nombreuses personnes accueillies sont d'ores et déjà « repérées » par les services le fait d'être inscrit dans un suivi social institutionnel ne signifie cependant pas que ces personnes soient systématiquement « accompagnées » : les liens entretenus avec les services sociaux sont parfois très distendus, et certaines personnes expriment un véritable rejet de l'accompagnement institutionnel. Dans ce contexte, le SPF est parfois la seule structure « sociale » fréquentée et le seul relais vers les acteurs de droit commun, les institutions, les services de santé, etc., et ce, grâce à la proximité et à la relation de confiance établie avec les bénévoles.

4 dimensions-clés de notre accompagnement soulignées par l'étude :

L'accompagnement du SPF : essentiel en termes de lien social et de lutte contre l'exclusion

Le SPF constitue un espace d'écoute et de sociabilité permettant aux personnes de rompre avec une partie des effets de l'exclusion et de la marginalisation sociales, notamment celles dont la situation socio-professionnelle est inscrite depuis longtemps dans une trajectoire de précarité et de désinsertion.

- Les temps d'accueil et d'aide alimentaire comme moments de réconfort moral permettant de trouver un « mieux-être ».
- Venir régulièrement au SPF permet de ne pas se replier complètement sur soi-même et de rythmer un quotidien autrement marqué par la solitude.
- Être reconnu en tant qu'individu ayant certes des besoins, mais aussi des projets.
- Pour les personnes ancrées depuis (et pour) longtemps dans la pauvreté, l'accompagnement apporté par le SPF en dehors de l'aide alimentaire permet plus globalement de « vivre mieux ».

En + : la sociabilité et la convivialité que trouvent les personnes aidées au SPF concernent également les bénévoles.

L'accompagnement dans l'aide aux démarches et l'accès aux droits

Des personnes souvent orientées par les services sociaux sans pour autant être accompagnées :

- En réponse, le SPF joue un rôle d'intermédiaire et de facilitateur pour mettre en contact les ménages avec une institution, obtenir un rendez-vous, et donc relancer une dynamique d'accompagnement social.

Un non-recours important, notamment en matière d'accès aux soins, et une grande difficulté des personnes aidées à activer leurs droits face à la complexité des démarches de plus en plus dématérialisées.

- En réponse, le SPF aide à décrypter le fonctionnement des institutions.

L'accès aux loisirs, aux vacances et à la culture : un impact très positif sur les personnes

Les vacances et les sorties culturelles, sportives ou de loisirs ont un impact très positif sur les personnes aidées en leur permettant de :

- Sortir de la routine et d'un quotidien difficile, se ressourcer
- Se sentir « comme tout le monde », en accédant à une norme sociale (les vacances, les loisirs)
- Resserrer les liens familiaux

En + : Favoriser les échanges entre personnes aidées mais aussi avec les bénévoles.

La mise en mouvement : des effets majeurs sur les individus et les parcours

Les témoignages recueillis mettent en évidence les effets largement positifs de la mise en mouvement des personnes aidées en bénévoles-aidés :

- La mise en mouvement permet en effet aux personnes de reprendre confiance en elles-mêmes et en leurs capacités, de se sentir à nouveau utiles et valorisées.
- Si elle permet aux personnes les plus isolées de ne pas « décrocher » socialement et psychologiquement, elle joue également un rôle d'impulsion sur certains parcours en favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles (dans les relations aux autres, la maîtrise de la langue, la gestion d'une organisation...).
- Au-delà de ces effets sur les personnes, la présence des bénévoles aidés modifie également les rapports établis avec les personnes accueillies et facilite la confiance et la proximité, en rompant avec le caractère asymétrique de la relation d'aide « classique ».

En + : Les bénévoles aidés peuvent faire bénéficier les personnes accueillies de conseils, en lien avec leur propre parcours.



4. Freins et limites à un accompagnement plus large des publics

Des besoins d'accompagnement parfois peu exprimés et/ou difficiles à repérer ou à couvrir

Un sentiment parfois de honte ou une pudeur des personnes aidées masquant certains besoins.

Une résignation des personnes, voire un rejet de toute forme d'accompagnement institutionnel, notamment en raison de leur manque de confiance envers les services sociaux/publics.

Une volonté de se débrouiller seul et ne de pas recourir à l'aide proposée par le SPF, autre qu'alimentaire.

Dans les quelques cas où les contacts avec les bénévoles s'avèrent moins développés ou plus complexes, l'envie des personnes aidées de se confier et d'investir l'espace des permanences d'accueil est limité.

Des besoins parfois non couverts par le SPF ou ses partenariats (ex : hébergement, insertion professionnelle).

Des contraintes diverses limitant l'accès aux solidarités du SPF

Absence de papiers

Barrière de la langue

Problème de santé

Freins psychologiques

Mobilité

Absence de ressources financières suffisantes qui limite la participation à certaines activités (en particulier les vacances)

Des conditions d'accueil qui favorisent plus ou moins l'expression d'une demande plus large

Des locaux plus ou moins adaptés pour l'accueil convivial et confidentiel des publics

Cependant, malgré ces contraintes matérielles, l'enquête montre que l'accueil du Secours Populaire est jugé convivial, positif et mettant à l'aise les personnes accueillies

Une organisation plus ou moins structurée des permanences d'accueil et de libre-service (horaires, temps d'attente, locaux...)

Des moyens financiers limités contraignant les recrutements, les activités en place et le développement de nouvelles solidarités

Des bénévoles inégalement formés et outillés pour informer, orienter et accompagner les ménages

Une politique de formation plus ou moins développée et formalisée selon les fédérations

L'existence ou non de supports pour soutenir les bénévoles dans leurs activités (ex : classeur sur les droits sociaux et dispositifs d'action publique)

Des freins qui persistent à la mise en mouvement des personnes aidées

Une difficulté à faire concorder les profils des personnes avec les besoins des fédérations

Des pratiques discutables qui renforcent la « frilosité » de certains responsables et bénévoles.

Des difficultés à faire fonctionner un collectif de bénévoles aidés et non aidés.



5. Pistes de réflexion

- **Une articulation entre aide alimentaire et accompagnement à systématiser, pour davantage de passerelles :**

Favoriser, lorsque c'est possible, les pratiques permettant de mieux réguler et améliorer l'accueil des publics lors des temps d'aide alimentaire, évitant la longue attente, la queue, les tensions...

Favoriser l'aller-vers lors des temps de l'aide alimentaire afin de lever des freins liés à la méconnaissance globale des actions du SPF, à la « timidité » ou au sentiment de honte de certains publics, mais aussi pour mieux capter les besoins des personnes, les informer et les mobiliser.

Utiliser les libres services alimentaires comme espaces de repérage des besoins et d'information sur les activités pratiquées, en complément des permanences d'accueil (en couplant, par exemple, les libres services alimentaires et les relais santé).

- **Un suivi des personnes pouvant être renforcé dans certaines fédérations**

Organiser de façon plus régulière le suivi des personnes aidées dans certaines fédérations pourrait permettre de mieux comprendre les besoins des personnes et de mieux les orienter. Ex : via la mise en place d'outils de suivi formalisés (ex : Fiche d'entretien PopAccueil, etc.) et de moments d'échanges réguliers sur un temps long (afin de réaliser des entretiens d'accueil et/ou d'accompagnement approfondis).

- **Une formation des bénévoles pouvant être davantage développée dans certaines fédérations éloignées du siège et/ou contraintes par leur taille**

- **Des partenariats nationaux et locaux pouvant être mieux organisés ou mis en avant pour répondre aux besoins des personnes aidées dans les champs non couverts par le SPF**

- **Un accompagnement des fédérations à renforcer lorsqu'elles font face à un nombre très croissant de publics accueillis et ayant du mal à maintenir un accueil satisfaisant face à l'urgence**

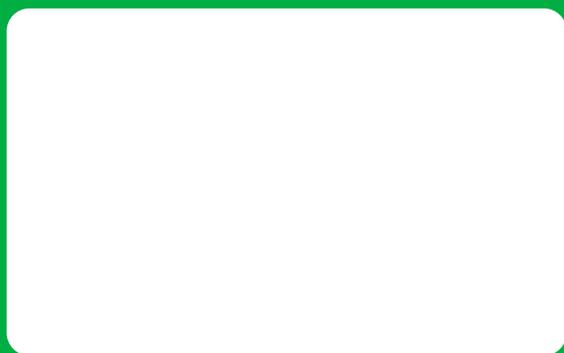
- **Soutenir les responsables locaux et leur apporter des repères dans la mise en mouvement des personnes accueillies :**

Apporter des éléments de « conviction » en valorisant et diffusant davantage les effets positifs de la mise en mouvement sur les personnes et les parcours

Engager une réflexion sur les modalités concrètes de cette mise en mouvement, pour étayer les pratiques.



Tout ce qui est
humain est nôtre



secourspopulaire.fr

